

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Présenté en Euros

ACTIF		Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		
		Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Frais d'établissement	(I)						
ACTIF IMMOBILISE							
Immobilisations incorporelles							
. Frais de développement							
. Donations temporaires d'usufruit							
. Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires		12 800,00	12 800,00			3 271,10	0,47
. Immobilisations incorpor. en cours, avances et acomptes							
Immobilisations corporelles							
. Terrains							
. Constructions							
. Installations techniques, matériel & outillage industriels		868,24	16,28	851,96	0,14		
. Immobilisations corpor. en cours, avances et acomptes							
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés							
Immobilisations financières							
. Participations							
. Créances rattachées à des participations							
. Autres titres immobilisés		50 565,00		50 565,00	8,49	50 565,00	7,29
. Prêts							
. Autres immobilisations financières							
TOTAL (II)		64 233,24	12 816,28	51 416,96	8,64	53 836,10	7,76
ACTIF CIRCULANT							
Stocks et en-cours							
Créances							
. Créances clients, usagers et comptes rattachés		5 053,50		5 053,50	0,85	9 145,50	1,32
. Créances reçues par legs ou donations							
. Autres créances		58 562,72		58 562,72	9,84	76 717,45	11,05
Charges constatées d'avance		1 100,67		1 100,67	0,18	3 305,18	0,48
Valeurs mobilières de placement							
Instruments financiers à terme et jetons détenus							
Disponibilités		479 237,22		479 237,22	80,49	550 999,44	79,39
TOTAL (III)		543 954,11		543 954,11	91,36	640 167,57	92,24
Frais d'émission des emprunts	(IV)						
Primes de remboursement des emprunts	(V)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif	(VI)						
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)		608 187,35	12 816,28	595 371,07	100,00	694 003,67	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
. Fonds propres statutaires	65 972,29	11,08	65 972,29	9,51
. Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
. Fonds statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
. Réserves statutaires ou contractuelles				
. Réserves pour projet de l'entité				
. Autres				
Report à nouveau	207 496,07	34,85	204 452,02	29,46
Excédent ou déficit de l'exercice	3 267,29	0,55	3 044,05	0,44
Situation nette (sous total)	276 735,65	46,48	273 468,36	39,40
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	276 735,65	46,48	273 468,36	39,40
FONDS REPORTES ET DEDIES				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés	20 000,00	3,36	20 000,00	2,88
TOTAL (II)	20 000,00	3,36	20 000,00	2,88
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
DETTES				
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Instruments financiers à terme				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	211 541,61	35,53	247 365,43	35,64
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	576,00	0,10	537,00	0,08
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	2 998,00	0,50	2 296,00	0,33
Produits constatés d'avance	83 519,81	14,03	150 336,88	21,66
TOTAL (IV)	298 635,42	50,16	400 535,31	57,71
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Passif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	595 371,07	100,00	694 003,67	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%					
		Total		%		Total		%		Variation		%	
PRODUITS D'EXPLOITATION:													
Cotisations													
Ventes de biens et services													
- Ventes de biens		4 580,84		0,36		1 275,15		0,10		3 305		259,22	
- dont ventes de dons en nature													
- Ventes de prestations de services		206 010,82		16,16		178 358,73		14,05		27 652		15,50	
- dont parrainages													
Produits de tiers financeurs													
- Concours publics et subventions d'exploitation		1 007 163,23		79,01		1 009 211,17		79,52		-2 048		-0,19	
- Versements des fondateurs ou consommations/dotation consommptible													
- Ressources liées à la générosité du public													
- Dons manuels													
- Mécénats													
- Legs, donations et assurances-vie													
- Contributions financières													
Reprises sur amortiss., dépréciat.et provisions													
Produits des cessions d'immobilisations incorpor. et corporelles													
Utilisations des fonds dédiés													
Autres produits		45 700,56		3,58		60 428,00		4,76		-14 728		-24,36	
Total des produits d'exploitation (I)		1 263 455,45		99,11		1 249 273,05		98,43		14 182		1,14	
CHARGES D'EXPLOITATION:													
Achats de marchandises		892,39		0,07		174,58		0,01		718		412,64	
Variations stocks													
Autres achats et charges externes		1 160 980,66		91,07		1 184 720,94		93,35		-23 740		-1,99	
Aides financières													
Impôts, taxes et versements assimilés		46 944,69		3,68		36 920,54		2,91		10 024		27,15	
Salaires et traitements		27 931,75		2,19		9 130,00		0,72		18 801		205,93	
Cotisations sociales		30 837,62		2,42		10 144,30		0,80		20 693		203,99	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		3 287,38		0,26		4 266,67		0,34		-979		-22,94	
Dotations aux provisions													
Valeurs comptables des immobilisations incorpor. et corporelles													
Reports en fonds dédiés						20 000,00		1,58		-20 000		-100,00	
Autres charges		45,66		0,00						45		N/S	
Total des charges d'exploitation (II)		1 270 920,15		99,70		1 265 357,03		99,70		5 563			
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		-7 464,70		-0,58		-16 083,98		-1,26		8 619		53,59	
PRODUITS FINANCIERS:													
De participation													
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé													
Autres intérêts et produits assimilés		11 307,99		0,89		19 795,50		1,56		-8 488		-42,87	
Reprises sur dépréciations et provisions													
Différences positives de change													
Produits des immobilisations financières cédées													
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie													
Total des produits financiers (III)		11 307,99		0,89		19 795,50		1,56		-8 488		-42,87	
CHARGES FINANCIERES:													
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions													
Intérêts et charges assimilées													
Différences négatives de change													
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées													

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie						
Total des charges financières (IV)						
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	11 307,99	0,89	19 795,50	1,56	-8 488	-42,87
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	3 843,29	0,30	3 711,52	0,29	132	3,56
PRODUITS EXCEPTIONNELS:						
Total des produits exceptionnels (V)			90,53	0,01	-90	-100,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						
Total des charges exceptionnelles (VI)			221,00	0,02	-221	-100,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)			-130,47	-0,00	130	-100,00
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)	576,00	0,05	537,00	0,04	39	7,26
Total des produits (I + III + V)	1 274 763,44	100,00	1 269 159,08	100,00	5 604	0,44
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	1 271 496,15	99,74	1 266 115,03	99,76	5 381	0,43
EXCEDENT OU DEFICIT	3 267,29	0,26	3 044,05	0,24	223	7,33
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Dons en nature						
Prestations en nature						
Bénévolat						
TOTAL						
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens						
Prestations en nature						
Personnel bénévole						
TOTAL						

Annexe association

PREAMBULE

Fort d'une quarantaine de spectacles et de près de soixante levés de rideaux par an, le Relais culturel - Théâtre de Haguenau accompagne et porte le spectacle vivant dans toutes ses dimensions : théâtre, danse, cirque, musique du monde et classique. Il accorde également une grande importance au théâtre jeune public et familial au travers d'une programmation de plus d'une vingtaine de spectacles.

Les objectifs

- Développer une programmation pour inciter le spectateur à se positionner autrement qu'en simple consommateur de spectacle vivant ;
- Mettre en place des actions de transmission et d'accompagnement, pour que tous les publics aient accès au spectacle vivant ;
- Faire évoluer le public, favoriser l'épanouissement personnel, créer de la convivialité, pousser à la réflexion et aider à la compréhension du monde qui nous entoure.

Notre engagement, créer du lien social, favoriser la rencontre entre tous, permettre l'échange, encourager les conditions du vivre ensemble.

Les actions

- Assurer la gestion et la programmation du Théâtre municipal de Haguenau, en proposant une saison culturelle qui allie spectacles de qualités et de genres éclectiques (humour, théâtre, musique, danse, cirque...) ;
- Organiser et gérer le Festival L'Humour des Notes (festival d'envergure de la Collectivité Européenne d'Alsace) ;
- Développer une politique d'actions culturelles et de médiation en direction de tous les publics ;
- Accompagner et soutenir des initiatives dans le domaine de la création et la transmission artistique, en soutenant des résidences d'artistes locaux et régionaux et des ateliers de pratique ;
- Piloter et développer diverses manifestations culturelles telles que la Quinzaine culturelle, la Fête de la Musique, etc.

Le fonctionnement

Le Relais culturel de Haguenau est une structure associative. Il bénéficie de locaux administratifs et d'une salle de spectacle qui lui sont mis à disposition, ainsi que des salariés (7,1 etp).

Le travail est réparti entre un pôle administratif et un pôle technique, sous la responsabilité d'un Directeur. Un important soutien technique et logistique est également assuré par le personnel technique de la Ville, en fonction des besoins engendrés par l'accueil des spectacles et l'organisation de manifestations au Théâtre ou hors les murs. L'accueil des spectateurs lors de ces événements est assuré par du personnel de la Ville.

L'exercice social clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 595 371,07 euros.

Le résultat net comptable est un excédent de 3 267,29 euros.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 19/05/2026 par les dirigeants.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

METHODE GENERALE

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des Associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable ainsi qu'au règlement ANC 2022-06.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base:

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre à l'exception des incidences suivantes:
 - Application de manière prospective à compter du 01/01/2025 du nouveau règlement ANC 2022-06:
 - Impacts principaux: disparition des charges et produits exceptionnels à compter de l'exercice 2025 et suppression des comptes de transfert de charges avec inscription des montants au crédit des comptes de charges.
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels:

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en EUROS.

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés (ou sont directement inscrits en charges) dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

Amortissement et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 20 ans
Constructions	de 10 à 40 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

Créances :

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

Contributions volontaires :

Conformément au règlement comptable CRC 2018-06, les contributions volontaires ont fait l'objet d'une valorisation dans les conditions suivantes :

Les contributions en biens et services sont valorisées pour leur coût réel soit au prix de marché. Par prudence les coûts minima ont été retenus.

Valorisation du bénévolat :

Les heures réalisées par les bénévoles ont été valorisées à un coût de 17,50 de l'heure.

Annexe association (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Immobilisations

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	12 800,00			12 800,00
Immobilisations corporelles	6 949,17	868,24	6 949,17	868,24
Immobilisations financières	50 565,00			50 565,00
TOTAL	70 314,17	868,24	6 949,17	64 233,24

Amortissements

Immobilisations amortissables	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	9 529,00	3 271,00		12 800,00
TOTAL I	9 529,00	3 271,00		12 800,00
Terrains				
Constructions				
sur sol propre				
sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements				
Installations techniques, matériel, outillages industriels	2 249,00		2 249,00	
Autres immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport		16,28		16,28
Matériel de bureau et informatique	4 700,00		4 700,00	
Emballage récupérables et divers				
TOTAL II	6 949,00	16,28	6 949,00	16,28
TOTAL GENERAL (I+II)	16 478,00	3 287,28	6 949,00	12 816,28

Etat des créances et charges constatées d'avance

Créances	Montant brut	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé:			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres créances			
Créances de l'actif circulant:			
Créances usagers	5 053,50	5 053,50	
Autres créances	58 562,72	58 562,72	
Charges constatées d'avance	1 100,67	1 100,67	
TOTAL	64 716,89	64 716,89	

Annexe association (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	65 972,29				65 972,29
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves					
Dont générosité du public					
Report à nouveau	204 452,02	3 044,05			207 496,07
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	3 044,05	-3 044,05	3 267,29		3 267,29
Dont générosité du public					
Situation nette	273 468,36		3 267,29		276 735,65
Situation nette dont générosité du public					
Fonds propres consommables					
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement					
Dont générosité du public					
Provisions réglementées					
Dont générosité du public					
TOTAL	273 468,36		3 267,29		276 735,65
TOTAL dont générosité du public					

Analyse des fonds dédiés

Variation des fonds dédiés	A l'ouverture	Reports	Utilisations : Montant global	Utilisations : Dont remboursements	Transferts	A la clôture : Montant global	A la clôture : Dont fonds à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation Contributions financières d'autres organismes Ressources liées à la générosité du public		20 000				20 000	
TOTAL		20 000				20 000	

Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	211 541,61	211 541,61		
Dettes fiscales et sociales	576,00	576,00		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	2 998,00	2 998,00		
Produits constatés d'avance	83 519,81	83 519,81		
TOTAL	298 635,42	298 635,42		

Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	9 485,17
Dettes fiscales et sociales	
Autres dettes	
TOTAL	9 485,17

Annexe association (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Contributions volontaires en nature

Valorisation du bénévolat :

2.271 heures pour 78 bénévoles à 17.50 l'heure = 39.742,50 euros

Le Relais Culturel bénéficie de la mise à disposition d'une salle de spectacle par la ville de Haguenau.

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 4.715,- euros



CINQPLUS HAGUENAU

Pascal WITZ & Bruno MERCK

Experts-comptables conseils *CINQPLUS*

03 88 93 22 59

haguenau@cinqplus.com

www.cinqplus.com

Vous aider à réussir

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

**EXERCICE
DU 01/01/2025 AU 31/12/2025**

LE RELAIS CULTUREL

11 rue Meyer

67500 HAGUENAU



CINQPLUS HAGUENAU

Pascal WITZ & Bruno MERCK

Experts-comptables conseils *CINQPLUS*

03 88 93 22 59

haguenau@cinqplus.com

www.cinqplus.com

Vous aider à réussir

Aux Membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LE RELAIS CULTUREL relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la partie « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels concernant le changement de méthodes lié à la première application du règlement ANC 2022-06.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous nous sommes assurés du caractère approprié des principes comptables appliqués et du caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne les subventions, la trésorerie et les charges de mise à disposition du personnel.

Vérification du rapport d'activité adressé aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à

un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Haguenau, le 16 juin 2026

Le Commissaire aux Comptes
SARL CINQ PLUS HAGUENAU
Pascal WITZ



BILAN ACTIF

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Frais d'établissement (I)						
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
. Frais de développement						
. Donations temporaires d'usufruit						
. Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	12 800,00	12 800,00			3 271,10	0,47
. Immobilisations incorpor. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
. Terrains						
. Constructions						
. Installations techniques, matériel & outillage industriels	868,24	16,28	851,96	0,14		
. Immobilisations corpor. en cours, avances et acomptes						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières						
. Participations						
. Créances rattachées à des participations						
. Autres titres immobilisés	50 565,00		50 565,00	8,49	50 565,00	7,29
. Prêts						
. Autres immobilisations financières						
TOTAL (II)	64 233,24	12 816,28	51 416,96	8,64	53 836,10	7,76
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Créances						
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	5 053,50		5 053,50	0,85	9 145,50	1,32
. Créances reçues par legs ou donations						
. Autres créances	58 562,72		58 562,72	9,84	76 717,45	11,05
Charges constatées d'avance	1 100,67		1 100,67	0,18	3 305,18	0,48
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	479 237,22		479 237,22	80,49	550 999,44	79,39
TOTAL (III)	543 954,11		543 954,11	91,36	640 167,57	92,24
Frais d'émission des emprunts (IV)						
Primes de remboursement des emprunts (V)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation Actif (VI)						
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	608 187,35	12 816,28	595 371,07	100,00	694 003,67	100,00

CINQPLUS HAGUENAU
14 route de Bischwiller
67500 HAGUENAU
Siren 392 987 228

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise	65 972,29	11,08	65 972,29	9,51
. Fonds propres statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
. Fonds statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
. Réserves statutaires ou contractuelles				
. Réserves pour projet de l'entité				
. Autres				
Report à nouveau	207 496,07	34,85	204 452,02	29,46
Excédent ou déficit de l'exercice	3 267,29	0,55	3 044,05	0,44
Situation nette (sous total)	276 735,65	46,48	273 468,36	39,40
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	276 735,65	46,48	273 468,36	39,40
FONDS REPORTES ET DEDIES				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés	20 000,00	3,36	20 000,00	2,88
TOTAL (II)	20 000,00	3,36	20 000,00	2,88
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
DETTES				
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Instruments financiers à terme				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	211 541,61	35,53	247 365,43	35,64
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	576,00	0,10	537,00	0,08
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	2 998,00	0,50	2 296,00	0,33
Produits constatés d'avance	83 519,81	14,03	150 336,88	21,66
TOTAL (IV)	298 635,42	50,16	400 535,31	57,71
Ecart de conversion et différences d'évaluation Passif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	595 371,07	100,00	694 003,67	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%					
		Total		%		Total		%		Variation		%	
PRODUITS D'EXPLOITATION:													
Cotisations													
Ventes de biens et services													
- Ventes de biens		4 580,84		0,36		1 275,15		0,10		3 305		259,22	
- dont ventes de dons en nature													
- Ventes de prestations de services		206 010,82		16,16		178 358,73		14,05		27 652		15,50	
- dont parrainages													
Produits de tiers financeurs													
- Concours publics et subventions d'exploitation		1 007 163,23		79,01		1 009 211,17		79,52		-2 048		-0,19	
- Versements des fondateurs ou consommations/dotation consommptible													
- Ressources liées à la générosité du public													
- Dons manuels													
- Mécénats													
- Legs, donations et assurances-vie													
- Contributions financières													
Reprises sur amortiss., dépréciat.et provisions													
Produits des cessions d'immobilisations incorpor. et corporelles													
Utilisations des fonds dédiés													
Autres produits		45 700,56		3,58		60 428,00		4,76		-14 728		-24,36	
Total des produits d'exploitation (I)		1 263 455,45		99,11		1 249 273,05		98,43		14 182		1,14	
CHARGES D'EXPLOITATION:													
Achats de marchandises		892,39		0,07		174,58		0,01		718		412,64	
Variations stocks													
Autres achats et charges externes		1 160 980,66		91,07		1 184 720,94		93,35		-23 740		-1,99	
Aides financières													
Impôts, taxes et versements assimilés		46 944,69		3,68		36 920,54		2,91		10 024		27,15	
Salaires et traitements		27 931,75		2,19		9 130,00		0,72		18 801		205,93	
Cotisations sociales		30 837,62		2,42		10 144,30		0,80		20 693		203,99	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		3 287,38		0,26		4 266,67		0,34		-979		-22,94	
Dotations aux provisions													
Valeurs comptables des immobilisations incorpor. et corporelles						20 000,00		1,58		-20 000		-100,00	
Reports en fonds dédiés										45		N/S	
Autres charges		45,66		0,00									
Total des charges d'exploitation (II)		1 270 920,15		99,70		1 265 357,03		99,70		5 563			
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		-7 464,70		-0,58		-16 083,98		-1,26		8 619		53,59	
PRODUITS FINANCIERS:													
De participation													
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé													
Autres intérêts et produits assimilés		11 307,99		0,89		19 795,50		1,56		-8 488		-42,87	
Reprises sur dépréciations et provisions													
Différences positives de change													
Produits des immobilisations financières cédées													
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie													
Total des produits financiers (III)		11 307,99		0,89		19 795,50		1,56		-8 488		-42,87	
CHARGES FINANCIERES:													
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions													
Intérêts et charges assimilées													
Différences négatives de change													
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées													

CINQPLUS HAGUENAU

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie						
Total des charges financières (IV)						
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	11 307,99	0,89	19 795,50	1,56	-8 488	-42,87
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	3 843,29	0,30	3 711,52	0,29	132	3,56
PRODUITS EXCEPTIONNELS:						
Total des produits exceptionnels (V)			90,53	0,01	-90	-100,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						
Total des charges exceptionnelles (VI)			221,00	0,02	-221	-100,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)			-130,47	-0,00	130	-100,00
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)	576,00	0,05	537,00	0,04	39	7,26
Total des produits (I + III + V)	1 274 763,44	100,00	1 269 159,08	100,00	5 604	0,44
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	1 271 496,15	99,74	1 266 115,03	99,76	5 381	0,43
EXCEDENT OU DEFICIT	3 267,29	0,26	3 044,05	0,24	223	7,33
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Dons en nature						
Prestations en nature						
Bénévolat						
TOTAL						
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens						
Prestations en nature						
Personnel bénévole						
TOTAL						

Annexe association

PREAMBULE

Fort d'une quarantaine de spectacles et de près de soixante levés de rideaux par an, le Relais culturel - Théâtre de Haguenau accompagne et porte le spectacle vivant dans toutes ses dimensions : théâtre, danse, cirque, musique du monde et classique. Il accorde également une grande importance au théâtre jeune public et familial au travers d'une programmation de plus d'une vingtaine de spectacles.

Les objectifs

- Développer une programmation pour inciter le spectateur à se positionner autrement qu'en simple consommateur de spectacle vivant ;
- Mettre en place des actions de transmission et d'accompagnement, pour que tous les publics aient accès au spectacle vivant ;
- Faire évoluer le public, favoriser l'épanouissement personnel, créer de la convivialité, pousser à la réflexion et aider à la compréhension du monde qui nous entoure.

Notre engagement, créer du lien social, favoriser la rencontre entre tous, permettre l'échange, encourager les conditions du vivre ensemble.

Les actions

- Assurer la gestion et la programmation du Théâtre municipal de Haguenau, en proposant une saison culturelle qui allie spectacles de qualités et de genres éclectiques (humour, théâtre, musique, danse, cirque...);
- Organiser et gérer le Festival L'Humour des Notes (festival d'envergure de la Collectivité Européenne d'Alsace) ;
- Développer une politique d'actions culturelles et de médiation en direction de tous les publics ;
- Accompagner et soutenir des initiatives dans le domaine de la création et la transmission artistique, en soutenant des résidences d'artistes locaux et régionaux et des ateliers de pratique ;
- Piloter et développer diverses manifestations culturelles telles que la Quinzaine culturelle, la Fête de la Musique, etc.

Le fonctionnement

Le Relais culturel de Haguenau est une structure associative. Il bénéficie de locaux administratifs et d'une salle de spectacle qui lui sont mis à disposition, ainsi que des salariés (7,1 etp).

Le travail est réparti entre un pôle administratif et un pôle technique, sous la responsabilité d'un Directeur. Un important soutien technique et logistique est également assuré par le personnel technique de la Ville, en fonction des besoins engendrés par l'accueil des spectacles et l'organisation de manifestations au Théâtre ou hors les murs. L'accueil des spectateurs lors de ces événements est assuré par du personnel de la Ville.

L'exercice social clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 595 371,07 euros.

Le résultat net comptable est un excédent de 3 267,29 euros.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 19/05/2026 par les dirigeants.

CINQPLUS HAGUENAU
14 route de Bischwiller
67500 HAGUENAU
Siren 392 987 228

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

METHODE GENERALE

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des Associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable ainsi qu'au règlement ANC 2022-06.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base:

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre à l'exception des incidences suivantes:
 - Application de manière prospective à compter du 01/01/2025 du nouveau règlement ANC 2022-06:
 - Impacts principaux: disparition des charges et produits exceptionnels à compter de l'exercice 2025 et suppression des comptes de transfert de charges avec inscription des montants au crédit des comptes de charges.
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels:

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en EUROS.

CINQPLUS HAGUENAU
14 route de Bischwiller
67500 HAGUENAU
Siren 392 987 228

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés (ou sont directement inscrits en charges) dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

Amortissement et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 20 ans
Constructions	de 10 à 40 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

Créances :

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

Contributions volontaires :

Conformément au règlement comptable CRC 2018-06, les contributions volontaires ont fait l'objet d'une valorisation dans les conditions suivantes :

Les contributions en biens et services sont valorisées pour leur coût réel soit au prix de marché. Par prudence les coûts minima ont été retenus.

Valorisation du bénévolat :

Les heures réalisées par les bénévoles ont été valorisées à un coût de 17,50 de l'heure.

Annexe association (suite)**NOTES SUR LE BILAN ACTIF****Immobilisations**

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	12 800,00			12 800,00
Immobilisations corporelles	6 949,17	868,24	6 949,17	868,24
Immobilisations financières	50 565,00			50 565,00
TOTAL	70 314,17	868,24	6 949,17	64 233,24

Amortissements

Immobilisations amortissables	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	9 529,00	3 271,00		12 800,00
TOTAL I	9 529,00	3 271,00		12 800,00
Terrains				
Constructions				
sur sol propre				
sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements				
Installations techniques, matériel, outillages industriels	2 249,00		2 249,00	
Autres immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport		16,28		16,28
Matériel de bureau et informatique	4 700,00		4 700,00	
Emballage récupérables et divers				
TOTAL II	6 949,00	16,28	6 949,00	16,28
TOTAL GENERAL (I+II)	16 478,00	3 287,28	6 949,00	12 816,28

CINQPLUS HAGUENAU
14 route de Bischwiller
67500 HAGUENAU
Siren 392 987 228

Etat des créances et charges constatées d'avance

Créances	Montant brut	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé:			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres créances			
Créances de l'actif circulant:			
Créances usagers	5 053,50	5 053,50	
Autres créances	58 562,72	58 562,72	
Charges constatées d'avance	1 100,67	1 100,67	
TOTAL	64 716,89	64 716,89	

CINQPLUS HAGUENAU
14 route de Bischwiller
67500 HAGUENAU
Siren 392 987 228

Annexe association (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	65 972,29				65 972,29
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves					
Dont générosité du public					
Report à nouveau	204 452,02	3 044,05			207 496,07
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	3 044,05	-3 044,05	3 267,29		3 267,29
Dont générosité du public					
Situation nette	273 468,36		3 267,29		276 735,65
Situation nette dont générosité du public					
Fonds propres consommables					
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement					
Dont générosité du public					
Provisions réglementées					
Dont générosité du public					
TOTAL	273 468,36		3 267,29		276 735,65
TOTAL dont générosité du public					

CINQPLUS HAGUENAU
14 route de Bischwiller
67500 HAGUENAU
Siren 392 987 228

Analyse des fonds dédiés

Variation des fonds dédiés	A l'ouverture	Reports	Utilisations : Montant global	Utilisations : Dont remboursements	Transferts	A la clôture : Montant global	A la clôture : Dont fonds à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation Contributions financières d'autres organismes Ressources liées à la générosité du public		20 000				20 000	
TOTAL		20 000				20 000	

Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	211 541,61	211 541,61		
Dettes fiscales et sociales	576,00	576,00		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	2 998,00	2 998,00		
Produits constatés d'avance	83 519,81	83 519,81		
TOTAL	298 635,42	298 635,42		

Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	9 485,17
Dettes fiscales et sociales	
Autres dettes	
TOTAL	9 485,17

CINQPLUS HAGUENAU
14 route de Bischwiller
67500 HAGUENAU
Siren 392 987 228

Annexe association (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Contributions volontaires en nature

Valorisation du bénévolat :

2.271 heures pour 78 bénévoles à 17.50 l'heure = 39.742,50 euros

Le Relais Culturel bénéficie de la mise à disposition d'une salle de spectacle par la ville de Haguenau.

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 4.715,- euros

CINQPLUS HAGUENAU
14 route de Bischwiller
67500 HAGUENAU
Siren 392 987 228